CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1118
20 janvier 2009

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DE LA MILLE CENT DIX-HUITIÈME
SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 20 janvier 2009, à 10 h 10

Président: M. Le Hoai TRUNG (Viet Nam)

GE.09-60637 (F) 110809 140809

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je déclare ouverte la 1118e séance plénière de la Conférence du désarmement. Alors que s'ouvre la session de 2009, je souhaiterais faire, tardivement, nos adieux à ceux de nos collègues qui ont quitté la Conférence après la clôture de la précédente session en septembre dernier, à savoir: M. Aleinik, Ambassadeur du Bélarus, M. Costea, Ambassadeur de Roumanie, M. Bersheda, Ambassadeur d'Ukraine, et Mme Rocca, Ambassadrice des États-Unis d'Amérique. Au nom de la Conférence du désarmement, je voudrais demander à leurs délégations respectives de leur transmettre nos vifs remerciements pour les contributions précieuses qu'ils ont apportées à nos travaux pendant leur tour de service, ainsi que nos vœux sincères de succès dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions. Je voudrais également saluer une cordiale bienvenue aux nouveaux collègues qui ont pris leurs fonctions de représentants de leur gouvernement à la Conférence: M. Badr, Ambassadeur d'Égypte, M. Himanen, Ambassadeur de Finlande, M. Manfredi, Ambassadeur d'Italie, M. Hilale, Ambassadeur du Maroc, M. Akram, Ambassadeur du Pakistan, M. Garrigues Florés, Ambassadeur d'Espagne, et M. Jemal, Ambassadeur de Tunisie. Je voudrais profiter de cette occasion pour les assurer que nous leur apporterons notre pleine coopération et tout notre appui dans l'accomplissement de leurs nouvelles tâches.

C'est pour le Viet Nam un honneur que d'accéder à la présidence de la Conférence du désarmement, l'organe mandaté par l'ensemble des Membres de l'Organisation des Nations Unies pour servir d'instance multilatérale unique dans le domaine du désarmement, et qui a déjà obtenu d'importants résultats. Le Viet Nam prend sa tâche très au sérieux, non seulement parce qu'elle fait partie des responsabilités qui incombent aux États membres, mais également parce qu'elle correspond à sa propre politique d'indépendance, de paix, de coopération et de développement. Le Viet Nam s'est toujours efforcé de garantir la paix, de prévenir la guerre et de promouvoir le désarmement et la sécurité internationale conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international. La promotion de ces questions revêt une importance primordiale pour la politique étrangère du Viet Nam, qui a pour principaux objectifs de maintenir un environnement pacifique et de créer d'autres conditions favorables au niveau international pour permettre au Viet Nam de progresser dans la réforme, le développement social et économique, l'industrialisation et la modernisation entrepris dans le pays. Elle répond également au profond désir de paix du peuple vietnamien qui a été victime de guerres destructrices, dont il continue à souffrir des nombreuses conséquences.

L'attachement du Viet Nam à la cause de la paix et du désarmement est illustré, entre autres, par la contribution tangible qu'il a apportée aux efforts déployés pour garantir la paix, l'amitié et la coopération en Asie du Sud-Est, notamment dans le cadre du Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est, dans des réunions interrégionales telles que la Rencontre Asie-Europe et la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et au Conseil de sécurité des Nations Unies, dont il est membre non permanent. Le Viet Nam est partie à tous les accords négociés par la Conférence du désarmement et les organes qui l'ont précédée; dernièrement, en 2006, le Président vietnamien a signé l'instrument de ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. En 2007, le Viet Nam a signé avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) le Protocole additionnel à son accord de garanties. De plus, le Viet Nam a toujours scrupuleusement respecté les accords auxquels il est partie.

(Le Président)

Nous sommes tous conscients du fait que la Conférence du désarmement, qui a pour mandat de mener des négociations dans ce domaine, n'a pas obtenu de résultats à cet égard depuis une décennie. Ce blocage s'explique notamment par le fait que, comme nous l'avons tous constaté, le désarmement, le respect du droit à l'autodétermination et à l'indépendance nationale, le règlement pacifique des différends conformément à la Charte des Nations Unies et la consolidation de la paix et de la sécurité internationales sont intimement liés. En même temps, nous sommes tous conscients qu'il est nécessaire que la Conférence du désarmement puisse remplir le rôle important qui lui incombe pour que nous puissions promouvoir nos intérêts en matière de sécurité et de développement face à la fois aux vieux problèmes de sécurité et aux nouveaux défis que posent les complications récentes dans les domaines de la prolifération des armes de destruction massive, du terrorisme, de la sécurité énergétique, de la sécurité alimentaire et du changement climatique. Il est impératif que la Conférence progresse dans ses travaux pour pouvoir promouvoir le multilatéralisme en tant que principe fondamental des négociations dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. La crise financière qui nous frappe actuellement et la récession économique que connaissent de nombreux pays ne devraient rendre que plus urgente la nécessité d'intensifier les efforts pour créer un monde plus sûr dans lequel davantage de ressources puissent être allouées au soutien de l'économie et du développement.

Au cours des travaux préparatoires qu'elle a conduits en vue de l'accession à la présidence du Viet Nam à la session de 2009 de la Conférence, la délégation vietnamienne a mené, en marge des réunions du Premier Comité, des consultations approfondies à Genève et à New York avec des États membres, mes prédécesseurs de l'année dernière, les autres Présidents de la Conférence à la session de cette année, les coordonnateurs régionaux et le secrétariat dirigé par M. Sergei Ordzhonikidze, Secrétaire général de la Conférence. Nous leur sommes reconnaissants à tous pour les échanges de vues constructifs et extrêmement utiles que nous avons eus ainsi que pour le soutien qu'ils ont bien voulu nous apporter. Il est ressorti avant tout de ces consultations que tous les États membres accordaient une très grande importance aux travaux de la Conférence. Les points de l'ordre du jour de la session de 2009 ont été approuvés par tous et nous espérons que, le moment venu, après la réunion informelle que nous allons tenir incessamment, le projet d'ordre du jour sera adopté. On a également constaté un intérêt marqué pour l'élaboration d'un programme de travail pour la Conférence, et un certain nombre de délégations ont proposé que de nouvelles consultations soient menées sur la question.

En sa qualité de Président de la Conférence, le Viet Nam collaborera avec tous les pays et le secrétariat dans un esprit constructif, coopératif, ouvert et transparent à l'examen des points du projet d'ordre du jour et à la promotion de l'organisation des travaux de la Conférence. Il espère pouvoir bénéficier dans l'accomplissement de cette tâche du soutien précieux de tous les pays et du secrétariat.

Je voudrais maintenant inviter le Secrétaire général de la Conférence du désarmement, M. Sergei Ordzhonikidze, à donner lecture d'un message adressé à la Conférence par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon.

M. ORDZHONIKIDZE (Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU) (parle en anglais): C'est pour moi un honneur et un plaisir de transmettre un message du Secrétaire général à la Conférence du désarmement.

Le message est le suivant:

«C'est avec plaisir que je salue la Conférence du désarmement. Comme vous le savez, l'une de mes priorités personnelles depuis le premier jour de mon entrée en fonction a été de relancer la cause du désarmement international et de renforcer l'efficacité de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine. J'attache donc une grande importance à vos travaux et aux vastes efforts déployés de par le monde en faveur du désarmement et de la non-prolifération tant par les gouvernements que par les groupes de citoyens et de militants. Les risques qu'engendre le passage des armes conventionnelles et des armes légères aux armes de destruction massive sont évidents. Je suis déterminé à continuer d'utiliser chaque occasion qui se présente, aussi bien lors de mes rencontres avec les chefs d'État que dans mes relations avec la société civile, pour créer des partenariats et mobiliser les énergies. Je me réjouis de poursuivre cette action avec vous en 2009.

La première tâche de la Conférence sera de transformer ses débats de procédure en des négociations concrètes qui conduisent au désarmement véritable. En cette période de crise économique et financière mondiale, promouvoir la cause du désarmement pourrait générer des retombées économiques positives au moment où le monde en a le plus besoin. La Charte de l'Organisation des Nations Unies appelle à "ne détourn[er] vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde". Tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent garder présente à l'esprit cette responsabilité solennelle qui leur incombe si l'on veut pouvoir atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement malgré l'actuelle dégradation du climat économique.

Il y a eu des signes prometteurs ces derniers mois, notamment d'importantes initiatives lancées par les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Chine, la Russie, l'Union européenne, les pays non alignés et d'autres gouvernements. La société civile continue à faire connaître la cause du désarmement et à mobiliser les énergies en sa faveur. L'Organisation des Nations Unies et la Conférence du désarmement devraient mettre à profit la présente situation et se positionner à la tête de l'action menée pour progresser vers un monde exempt d'armes nucléaires.

En octobre dernier, j'ai présenté une proposition en cinq points visant à relancer la cause du désarmement international, qui contient plusieurs idées concernant la contribution spécifique que la Conférence du désarmement pourrait apporter dans les domaines du désarmement nucléaire et des matières fissiles. Cette Conférence et ses prédécesseurs ont déjà obtenu d'impressionnants résultats, tels que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Convention sur les armes biologiques, la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui démontrent le potentiel de la Conférence.

(M. Ordzhonikidze, Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU)

Cela fait deux années de suite qu'une proposition visant à ce que les travaux de fond concernant quatre questions fondamentales − le désarmement nucléaire, les matériaux fissiles, les garanties de sécurité et la prévention d'une course aux armements dans l'espace − soient entrepris se trouve au centre de vos débats. La Conférence est presque parvenue à un accord concernant cette proposition.

Vos débats récents ont eu de nombreux aspects positifs. Toutefois, ils ne sauraient remplacer les négociations. Je vous exhorte une fois de plus à sortir de l'impasse et à forger un consensus sur un ordre du jour qui permette la reprise des travaux de fond. Je vous appelle également à intensifier vos efforts concernant les mesures dont vous avez déjà débattu, en particulier la mise en place de nouvelles interdictions pour les armes telles que les missiles et les armes spatiales. La Conférence, instance de négociations multilatérales unique, doit pouvoir assumer le rôle qui lui incombe.

De mon côté, je reste fermement attaché à la cause du désarmement mondial et continuerai à appuyer les efforts que vous déployez pour bâtir un monde meilleur, plus prospère et plus pacifique.

Veuillez accepter tous mes vœux de succès pour cette session.».

Tel était le message que le Secrétaire général m'a chargé de transmettre à la Conférence du désarmement.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie M. Ordzhonikidze de nous avoir donné lecture de cet important message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon. Je le prie de bien vouloir lui transmettre notre reconnaissance pour le soutien personnel qu'il apporte à la Conférence et l'importance qu'il attache à nos travaux.

Je vais maintenant suspendre la séance plénière et inviter la Conférence à examiner, dans le cadre de la séance informelle qui va suivre immédiatement, le projet d'ordre du jour de la session de 2009 (CD/WP.552) ainsi que les demandes d'États non membres de la Conférence qui souhaitent participer à nos travaux pendant cette session (CD/WP.551). Nous reprendrons ensuite la séance plénière afin d'officialiser les accords auxquels nous serons parvenus en séance plénière informelle. Je voudrais vous rappeler que la séance plénière informelle est ouverte aux seuls États membres de la Conférence. La séance plénière est suspendue cinq minutes pour permettre la tenue de la séance informelle.

La séance est suspendue à 10 h 25; elle est reprise à 10 h 30.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): À la séance informelle que nous venons de conclure, nous sommes parvenus à un accord sur le projet d'ordre du jour. Puis-je considérer que la Conférence décide d'adopter pour sa session de 2009 l'ordre du jour qui figure dans le document CD/WP.552 dont elle est saisie?

Il en est ainsi décidé.

(Le Président)

Cet ordre du jour sera publié par le secrétariat en tant que document officiel de la Conférence.

Je voudrais maintenant faire la déclaration suivante:

«À propos de l'adoption de l'ordre du jour, je tiens à préciser, en ma qualité de Président de la Conférence, qu'il est entendu que toute question pourra être abordée dans le cadre de cet ordre du jour s'il y a consensus au sein de la Conférence pour l'examiner. En outre, la Conférence prendra en considération les paragraphes 27 et 30 de son Règlement intérieur.».

M. LANDMAN (Pays-Bas) (parle en anglais): Monsieur le Président, pardonnez-moi cette interruption, mais je pense qu'il est important que le monde extérieur puisse, autant que faire se peut, se faire une idée de nos travaux. Vous avez suspendu la séance plénière pour ouvrir une séance informelle. Je crains que des membres de la société civile, ne sachant combien de temps elle durerait, n'aient décidé de rentrer chez eux. Toutefois, peut-être attendent-ils toujours. Il serait donc avisé qu'un membre du secrétariat aille voir ce qu'il en est et les informe, le cas échéant, du fait que la séance formelle a repris et qu'ils sont autorisés à y assister. Je vous en serais très reconnaissant.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie le représentant des Pays-Bas. J'ai dûment pris note de votre requête.

Une délégation souhaite-t-elle faire d'autres observations? Si ce n'est pas le cas, je vous invite à prendre une décision concernant les demandes de participation à nos travaux (qui figurent dans le document CD/WP.551) adressées par les États non membres de la Conférence ci-après: Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Costa Rica, Croatie, Chypre, Danemark, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Jamahiriya arabe libyenne, Koweït, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Maurice, Monténégro, Népal, Philippines, Qatar, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Saint-Siège, Serbie et Slovénie.

Puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter ces États à participer à ses travaux conformément à son Règlement intérieur?

Il en est ainsi décidé.

En ce qui concerne la liste des orateurs, les délégations des pays suivants ont demandé à prendre la parole aujourd'hui: l'Algérie (au nom du Groupe des 21), la République tchèque (au nom de l'Union européenne), l'Australie, le Bélarus (au nom du Groupe des États d'Europe orientale), l'Égypte et la Fédération de Russie.

Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur d'Algérie, M. Idriss Jazaïry.

M. JAZAÏRY (Algérie) (parle en anglais): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord, au nom des délégations du Groupe des 21 à la Conférence du désarmement, vous féliciter chaleureusement pour votre accession à la présidence de la Conférence et vous assurer de tout notre soutien et notre coopération dans les efforts que vous engagez pour faire avancer les travaux de la Conférence. Nous avons grandement apprécié les déclarations édifiantes faites par vous-même et par le Secrétaire général de la Conférence au nom du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en cette occasion placée sous des auspices favorables.

Le Groupe des 21 espère que la session de 2009 de la Conférence sera fructueuse. Nous vous félicitons des efforts que vous avez déployés ces derniers mois pour vous entretenir avec de nombreux États membres afin de rechercher un terrain d'entente concernant le programme de travail et de rapprocher les points de vue sur les questions d'importance pour les travaux de la Conférence. Nous sommes convaincus que le travail considérable que vous avez réalisé permettra à nos travaux de cette année de débuter avec succès. Le Groupe des 21, composé principalement de pays du monde en développement, attache une grande importance à la Conférence du désarmement, qui est la seule instance multilatérale de négociation dans ce domaine et à laquelle il faudrait permettre de pouvoir continuer à exercer ce rôle unique. À cet égard, nous espérons sincèrement que la Conférence entamera dès que possible ses négociations de fond sur la base d'un programme de travail complet et équilibré pour ainsi recommencer à jouer un rôle actif. Notre groupe croit au multilatéralisme et aux solutions issues d'accords multilatéraux, qui sont la base de toute négociation susceptible d'être entreprise dans le cadre de cette rencontre. Nous pensons que, pour peu qu'ils fassent preuve de respect mutuel et de bonne volonté, les États membres parviendront à réaliser le consensus nécessaire pour doter la Conférence du désarmement d'un programme de travail équilibré et complet afin qu'elle puisse s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées par la communauté internationale. Permettez-moi de vous assurer, une fois encore, que nous sommes disposés à continuer de contribuer à la réalisation de cet objectif, et de vous souhaiter de parvenir à mener à bien les travaux de la Conférence à ce stade critique et à lui donner l'élan voulu pour lui permettre de sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis de nombreuses années.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie M. Idriss Jazaïry, qui s'est exprimé au nom du Groupe des 21, de sa déclaration et de ses propos obligeants à l'égard de ma délégation et de ma personne. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur de la République tchèque, M. Tomáš Husák, qui parlera au nom de l'Union européenne.

M. HUSÁK (République tchèque) (parle en anglais): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. La Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, ainsi que l'Ukraine et la République de Moldova s'associent à cette déclaration.

Puisque c'est la première fois que je prends la parole, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession au poste de président de la Conférence du désarmement pour la première partie de la session de 2009. Je tiens à vous assurer, de même qu'aux cinq autres Présidents qui dirigeront la Conférence du désarmement en 2009, de mon soutien total à titre personnel ainsi que de l'appui de l'Union européenne dans vos efforts pour guider les travaux de la Conférence et l'extraire de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis de nombreuses

(M. Husák, République tchèque)

années. Je tiens également à vous féliciter pour l'adoption de l'ordre du jour de la Conférence de la session de cette année.

L'Union européenne apprécie grandement le système du collège de six Présidents adopté il y a trois ans, qui a largement contribué à faire avancer les travaux de la Conférence. Elle se félicite de ce que ce modèle de coordination étroite et permanente entre les Présidents de la session annuelle et de consultations aussi larges que possible soit désormais une pratique établie.

L'Union européenne est convaincue que la session de 2008 de la Conférence a permis de réaliser des progrès. Les six présidences en 2008 − à savoir, la Tunisie, la Turquie, l'Ukraine, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les États-Unis d'Amérique et le Venezuela − ont dirigé les travaux de la Conférence avec la plus grande compétence. À ce propos, je voudrais remercier au nom de l'Union européenne les sept coordinateurs, M. Martabit, Ambassadeur du Chili, M. Tarui, Ambassadeur du Japon, M. Grinius, Ambassadeur du Canada, M. Mbaye, Ambassadeur du Sénégal, M. Draganov, Ambassadeur de Bulgarie, M. Jayatilleka, Ambassadeur de Sri Lanka et M. Wesaka Puja, Ambassadeur d'Indonésie, du travail de grande valeur qu'ils ont réalisé. En mars 2008, les six Présidents ont proposé l'adoption du programme de travail qui représente une importante tentative de faire progresser les travaux de la Conférence dans les faits.

Permettez-moi de répéter une fois encore que l'Union européenne accorde la plus grande importance à la Conférence du désarmement, car elle est la seule instance multilatérale dont la communauté internationale dispose pour mener des négociations dans le domaine au niveau mondial. L'Union européenne a œuvré sans relâche pour permettre l'adoption d'un programme de travail et a fait des propositions concrètes à cet égard. Nous n'épargnerons aucun effort pour donner un nouvel élan à cette instance unique afin de relancer les négociations et les travaux de fond.

Je voudrais rappeler que l'Union européenne a proposé une orientation claire en présentant à la session en cours de l'Assemblée générale des Nations Unies des initiatives concrètes et réalistes dans le domaine du désarmement, en particulier:

- La ratification universelle du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et l'achèvement de son régime de vérification, ainsi que le démantèlement, dès que possible, de toutes les installations d'essais nucléaires, de façon transparente et ouverte à la communauté internationale;

- L'ouverture sans délai et sans conditions préalables de la négociation d'un traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes nucléaires, ainsi que la mise en place d'un moratoire immédiat sur la production de ces matières;

- La mise au point par les puissances nucléaires de mesures de transparence et de confiance;

- Des progrès supplémentaires dans les discussions en cours entre les États-Unis et la Russie sur l'élaboration d'un arrangement juridiquement contraignant pour prendre le relais du Traité START, ainsi qu'une réduction globale du stock mondial d'armes

(M. Husák, République tchèque)

nucléaires conformément à l'article VI du Traité sur la non-prolifération, en particulier par les États qui possèdent les plus larges arsenaux;

- La prise en compte des armes nucléaires tactiques, par les États qui en possèdent, dans les processus globaux de maîtrise des armements et de désarmement en vue de leur réduction et de leur élimination;

- L'ouverture de consultations sur un traité interdisant les missiles sol-sol de portée courte et intermédiaire;

- Le respect et la mise en œuvre par tous du Code de conduite de La Haye;

- Au-delà, une mobilisation dans tous les autres domaines du désarmement.

Plusieurs de ces initiatives sont pertinentes pour les travaux de la Conférence du désarmement. L'Union européenne donne clairement la priorité à l'ouverture sans conditions préalables de la négociation à la Conférence d'un traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires en tant que moyen de renforcer le désarmement et la non-prolifération nucléaires. Toutes les conditions sont réunies pour sa négociation. En outre, l'Union européenne est disposée à entamer un débat de fond sur les autres questions mentionnées dans le document publié sous la cote CD/1840, telles que le désarmement nucléaire et la prévention de la guerre nucléaire, les questions liées à la prévention d'une course aux armements dans l'espace et les arrangements internationaux appropriés pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace de recourir à ces armes, ainsi que sur les questions liées à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement.

L'Union européenne est favorable à la proposition présentée dans le document susmentionné, qui constitue un compromis équilibré dont nous estimons qu'il prend en considération l'avis de toutes les parties et devrait leur être acceptable. L'Union européenne appelle toutes les délégations de la Conférence du désarmement à faire preuve de souplesse pour permettre la réalisation d'un consensus sur la base de cette proposition.

L'Union européenne présente ses vœux de succès aux six Présidents de la session de 2009 (à savoir, les représentants du Viet Nam, du Zimbabwe, de l'Algérie, de l'Argentine, de l'Australie et de l'Autriche). Nous continuerons, ainsi que nous l'avons fait par le passé, à soutenir tous les efforts susceptibles de permettre des avancées, ainsi que l'adoption du programme de travail et la reprise des négociations et des travaux de fond.

Enfin, l'Union européenne voudrait rappeler son attachement de longue date au processus d'élargissement de la Conférence du désarmement, en particulier aux États membres de l'Union européenne qui ne sont pas encore membres de la Conférence du désarmement mais qui ont déjà fait une demande officielle d'adhésion.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie l'Ambassadeur de la République tchèque, M. Tomás Husák, qui s'est exprimé au nom de l'Union européenne, de sa déclaration et de ses aimables paroles de soutien et de coopération. Je donne à présent la parole à la représentante de l'Australie, Mme l'Ambassadrice Caroline Millar.

Mme MILLAR (Australie) (parle en anglais): Monsieur le Président, la délégation australienne vous félicite chaleureusement de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement, et je tiens à vous dire à titre personnel qu'ayant des liens de longue date avec votre pays, cela me fait tout particulièrement plaisir de vous voir occuper ce poste.

L'Australie, qui prendra également la présidence de la Conférence en 2009, se réjouit de travailler de façon constructive et collégiale avec vous-même et les autres Présidents de cette session pour rendre les travaux de la Conférence cette année aussi productifs que possible. Je voudrais vous remercier, ainsi que vos collègues, pour les consultations approfondies que vous avez menées de façon professionnelle avec tous les États membres de la Conférence, notamment ceux qui seront amenés à la présider, pour préparer la présidence du Viet Nam.

À chaque début d'année, l'Australie a, comme l'écrasante majorité des délégations, vivement engagé la Conférence à parvenir à un accord sur son programme de travail et à entamer des négociations de fond. Nous avons appuyé le projet de décision présenté par les Présidents en 2008 dans le document publié sous la cote CD/1840, qui constitue une bonne base pour aller de l'avant. Nous continuons à soutenir cette proposition et nous remercions les six Présidents de 2008 et les facilitateurs chargés des questions particulières des efforts remarquables qu'ils ont déployés pour guider nos travaux tout au long de l'année dernière.

Toutefois, en dépit du large soutien dont ont bénéficié ces efforts, des nombreux points de convergence apparus ces dernières années et des débats constructifs, approfondis et utiles qui ont été menés sur de nombreuses questions, aucun accord n'a pu être atteint, ne serait-ce que concernant *l'ouverture* des négociations. Cela est certes décevant, mais pas vraiment surprenant: les différentes attitudes face aux négociations sur certaines questions reflètent les différents intérêts nationaux en matière de sécurité, réalités stratégiques et perceptions des États membres de la Conférence.

Nous pensons depuis longtemps que, au vu de ce qui précède, des changements de politique extérieure sont nécessaires pour permettre à la Conférence de sortir de l'impasse et de reprendre ses travaux.

Ces dernières années, le débat sur le désarmement nucléaire s'est animé, comme en témoignent les articles publiés par des experts et d'anciens décideurs dans différents journaux et revues, et les conférences organisées avec le financement des universités et des gouvernements. Fait encore plus significatif, on observe de nombreux signes d'activité chez les décideurs clefs, tant établis que nouveaux. Dans ce contexte, nous accueillons avec satisfaction les importantes propositions de l'Union européenne concernant le désarmement nucléaire présentées par le Président Sarkozy en décembre dernier et réitérées ce matin par la République tchèque, actuelle Présidente de l'Union européenne. Nous trouvons également particulièrement encourageantes les déclarations faites par la Secrétaire d'État des États-Unis désignée, Mme Clinton, lors des auditions préalables à l'entérinement par le Sénat de sa nomination la semaine dernière concernant la volonté de la nouvelle administration de «donner une nouvelle orientation à la

(Mme Millar, Australie)

politique relative aux armes nucléaires». Mme Clinton a pris certains engagements particulièrement importants pour la Conférence, notamment de faire approuver le Traité sur l'interdiction complète des essais par le Sénat, de déployer des efforts diplomatiques pour le faire entrer en vigueur et, fait notable, de négocier un véritable traité d'arrêt de la production de matières fissiles.

Nous espérons que ces changements de politique extérieure aideront réellement la Conférence à sortir de l'impasse et à reprendre ses travaux. Du point de vue national de l'Australie, l'une des principales priorités sera, ainsi que nous l'avons à maintes reprises répété devant cette instance et comme pour de nombreux autres pays, l'ouverture de négociations sur un traité d'arrêt de la production de matières fissiles.

L'Australie demeure fermement attachée à la cause du désarmement nucléaire. C'est la raison pour laquelle le Premier Ministre australien, M. Rudd, et son homologue japonais, M. Aso, ont décidé d'un commun accord l'année dernière d'établir une commission internationale chargée des questions relatives à la non-prolifération et au désarmement nucléaires. La Commission s'efforcera de mettre fin aux blocages existants et de reformuler les arguments en faveur de la non-prolifération et du désarmement nucléaires de façon à convaincre les décideurs. Pour répondre à l'intérêt manifesté par de nombreux membres de la Conférence, une rencontre sera organisée avec des membres de la Commission dans le courant de l'année.

En tant qu'État également amené à prendre la présidence de la Conférence en 2009, l'Australie reste à votre disposition et à celle de tous les membres de la Conférence pour tenter, dans toute la mesure possible, de relancer les travaux de la Conférence et de faire en sorte qu'elle exploite pleinement ses capacités en tant qu'instance vitale de négociation dans le domaine du désarmement.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie l'Ambassadrice d'Australie, Mme Millar, pour sa déclaration, ses paroles aimables concernant la relation entre le Viet Nam et son pays et le soutien apporté à notre délégation lors de la préparation de notre accession à la présidence. Je donne à présent la parole au représentant du Bélarus, M. Andrei Savinykh, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

M. SAVINYKH (Bélarus) (parle en russe): Je vous remercie, Monsieur le Président. J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Europe orientale, auquel appartiennent la Bulgarie, le Kazakhstan, la Roumanie, la Fédération de Russie, l'Ukraine et le Bélarus.

Permettez-moi avant tout de vous saluer et de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je tiens à vous assurer, vous-même et les autres Présidents de la Conférence cette année − les Ambassadeurs du Zimbabwe, de l'Algérie, de l'Argentine, de l'Australie et de l'Autriche −, que vous bénéficiez de l'entière confiance des délégations du Groupe des États d'Europe orientale. Nous saluons chaleureusement le Secrétaire général de la Conférence du désarmement qui nous a donné lecture de l'édifiant message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon. Ce message est d'autant plus important qu'il met en avant le rôle qui incombe à la Conférence en tant qu'instance multilatérale unique de négociation concernant les questions relatives au désarmement et à la non-prolifération.

(M. Savinykh, Bélarus)

Alors que s'ouvre une nouvelle session de la Conférence du désarmement, nous nourrissons l'espoir que celle-ci trouvera une nouvelle impulsion et un nouvel élan pour exercer sa principale fonction, qui est de permettre la tenue de négociations concrètes. Le Groupe des États d'Europe orientale est convaincu que tous les acquis issus des travaux de la Conférence ces dernières années devraient être mis à profit en 2009. Nous devons continuer à apporter toute l'attention voulue aux initiatives constructives qui ont été présentées à la Conférence et les développer. Cela vaut tout particulièrement pour le document élaboré par les Présidents de la session de 2008 publié sous la cote CD/1840 qui contient des propositions équilibrées pour le début des travaux de fond de la Conférence. Le Groupe des États d'Europe orientale reste d'avis que cette proposition constitue une base commune qui pourrait permettre de concilier les positions de toutes les délégations. C'est pourquoi il serait prêt à appuyer tout consensus concernant ce document ou tout autre texte fondé sur ce document qui le modifierait pour le consolider et l'améliorer.

Nous avons bon espoir que, grâce à la direction efficace du bureau des Présidents et à une attitude responsable et souple de la part de tous les États membres, nous parviendrons à sortir la Conférence de l'impasse dans laquelle elle se trouve et à la remettre sur la bonne voie. Il ne tient qu'à nous tous de saisir cette occasion pour commencer à écarter les menaces et les obstacles qui entravent le maintien de la sécurité et le désarmement auxquels la communauté internationale doit faire face aujourd'hui. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie M. Savinykh de la déclaration qu'il a faite au nom du Groupe des États d'Europe orientale et des aimables paroles qu'il m'a adressées. Je donne à présent la parole au représentant de l'Égypte, M. l'Ambassadeur Hisham Badr.

M. BADR (Égypte) (parle en anglais): Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et vous assurer que l'Égypte reste disposée à soutenir pleinement tout effort sérieux visant à relancer les travaux de la Conférence. Mon pays reste déterminé à apporter une contribution constructive pour favoriser une issue positive à la session de cette année. L'Égypte s'associe pleinement à la déclaration faite par l'Ambassadeur d'Algérie au nom du Groupe des 21. Étant donné que c'est également la première fois que je prends personnellement la parole devant cette noble assemblée, permettez-moi à titre personnel, Monsieur le Président, de vous présenter mes salutations, ainsi qu'aux honorables ambassadeurs et membres de la Conférence. Je me réjouis de collaborer étroitement avec vous pendant la période à venir.

La mise en place d'une conférence du désarmement active et efficace n'est pas un luxe, mais une nécessité, qui devrait permettre de renforcer véritablement la paix et la sécurité internationales. Il est important de souligner ici que le désarmement nucléaire doit rester la priorité absolue de la Conférence, conformément au mandat spécial qui lui a été alloué dans le document final adopté à l'issue de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (SSOD1).

Le besoin urgent de mesures de désarmement et de maîtrise des armements efficaces se fait sentir très clairement dans notre région du Moyen-Orient, où des dynamiques bien connues peuvent souvent engendrer des conflits qui dégénèrent dangereusement et rapidement pour finir par échapper à tout contrôle. Une action efficace visant à créer un Moyen-Orient exempt d'armes

(M. Badr, Égypte)

nucléaires pour atténuer les risques que des conflits régionaux ne dégénèrent en des catastrophes mondiales doit donc rester, jusqu'à ce que cet objectif soit atteint, une tâche de la plus haute importance au niveau international. Relevons qu'assurément, des progrès dans ce sens auraient également une influence positive sur la résolution des conflits régionaux qui persistent au Moyen-Orient et contribueraient certainement à réduire certaines tensions ayant des implications au niveau mondial.

La récente agression par Israël de la bande de Gaza nous rappelle de façon frappante l'effet d'entraînement que de telles guerres ont sur les courses aux armements régionales au Moyen-Orient, compte tenu en particulier du fait qu'Israël est le seul État de la région qui n'ait pas encore signé le Traité sur la non-prolifération. Les actions de ce type ont des effets déstabilisateurs étendus qui devraient motiver les États à tout mettre en œuvre pour obtenir des résultats positifs au cours de la session de la Conférence cette année, en particulier dans le domaine du désarmement nucléaire.

Nous sommes persuadés que la stagnation que la Conférence connaît depuis des années est essentiellement due au manque de volonté politique de certains États de passer à l'action pour traduire dans les faits les objectifs qui ont été fixés d'un commun accord. On ne saurait trop insister sur le fait qu'une action qui viserait à sortir la Conférence de l'impasse par une approche sélective du désarmement et offrirait des solutions au coup par coup sans tenir compte des préoccupations de tous les États membres ne saurait servir de base pour progresser. Seule l'adoption par consensus d'un programme de travail approprié, équilibré et complet prenant en considération les intérêts légitimes de toutes les parties concernées permettra de mettre fin à l'actuel blocage.

L'exécution des engagements pris, un égal respect des préoccupations des États membres et l'utilisation d'une méthode transparente, équilibrée et inclusive conforme au Règlement intérieur adopté sont la clé du succès de l'organe multilatéral qu'est la Conférence. Les propositions qui en font fi ne servent qu'à détourner l'attention de cette auguste instance et à donner l'illusion de l'action pour satisfaire des intérêts politiques étriqués alors que, dans les faits, la Conférence s'enlise toujours plus dans l'inertie.

L'Égypte soutient pleinement l'adoption par consensus d'un programme de travail qui établirait des comités spéciaux comme organes subsidiaires de la Conférence chargés des négociations sur les quatre questions fondamentales que sont le désarmement nucléaire, les garanties négatives de sécurité, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et un traité d'arrêt de la production de matières fissiles. En ce qui concerne ce dernier, le mandat pour les négociations devrait s'appuyer sur les progrès déjà réalisés il y a plus de dix ans. Le document publié en 1995 sous la cote CD/1299 indique clairement qu'un tel traité devrait être non discriminatoire, multilatéral et internationalement et effectivement vérifiable, et qu'il n'empêcherait pas une délégation de proposer l'examen de la question des stocks existants. L'Égypte est prête à appuyer pleinement et immédiatement tout programme de travail qui tiendrait réellement compte de ces points. Il est important de souligner que tout échange de vues qui pourrait avoir lieu au cours de la session de cette année en dehors d'un programme de travail concerté serait de nature informelle et que, bien que les débats officieux de ce type puissent

(M. Badr, Égypte)

présenter certains avantages, leurs résultats ne sont en aucun cas contraignants et ne sauraient servir de base officielle à de futurs travaux.

L'année 2009 est cruciale pour les efforts de désarmement menés au niveau mondial, et nous devons faire face à d'importants défis. La troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération en 2010 aura lieu dans un peu moins de quatre mois et nul n'ignore que les résultats de cette réunion seront déterminants pour la crédibilité, voire la viabilité, du Traité. Là encore, la façon dont la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient sera traitée sera à n'en pas douter l'un des principaux critères pour évaluer le succès ou l'échec de l'actuel processus d'examen. Il convient de rappeler que l'Égypte a présenté à la deuxième réunion du Comité préparatoire un document de travail sur ce sujet qui contenait des propositions sur les moyens de faire des progrès dans ce domaine.

Le succès de nos travaux dans le cadre de la Conférence du désarmement est un facteur déterminant qui pourrait contribuer au succès de la Conférence d'examen. Il convient de relever à cet égard que le plan d'action pour le désarmement nucléaire adopté en tant que partie du document final de la Conférence d'examen du traité sur la non-prolifération de 2000 exhorte la Conférence du désarmement à prendre des mesures sur plusieurs fronts pour mener à bien les efforts de désarmement nucléaire déployés au niveau mondial. Nous ne pouvons plus nous permettre d'ignorer ces questions, pas plus que nous ne pouvons permettre à la Conférence de rester désœuvrée alors que les événements mondiaux et le principe de «deux poids, deux mesures» risquent de déstabiliser le régime international de non-prolifération d'armes nucléaires à l'édification duquel nous avons tous durement travaillé.

En conclusion, permettez-moi de dire que, malgré les défis auxquels nous devons faire face, j'ai bon espoir que nous puissions, ensemble, atteindre nos objectifs. Cet optimisme ne repose pas sur de faux espoirs. Il s'ancre dans la certitude que nous partageons les mêmes objectifs. Nous nous accordons tous à dire que la Conférence du désarmement doit retrouver un nouvel élan, que le désarmement nucléaire complet et total est une nécessité, et que la prolifération et l'utilisation d'armes nucléaires sont inacceptables. Il ne nous reste plus qu'à tracer la voie qui nous conduira à la réalisation de nos objectifs et, si cette tâche est indubitablement ardue, elle est néanmoins certainement réalisable, et c'est pour l'accomplir que la Conférence du désarmement, en tant qu'unique instance multilatérale de négociations dans le domaine, a été créée.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur Badr, pour la déclaration que vous venez de faire, les paroles aimables que vous avez eues à mon égard et votre soutien aux travaux de la Conférence. Je donne à présent la parole au représentant de la Fédération de Russie, M. l'Ambassadeur Valery Loshchinin.

M. LOSHCHININ (Fédération de Russie) (parle en russe): Je vous remercie, Monsieur le Président. Permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence. Nous sommes heureux de voir à ce poste important un représentant du Viet Nam, pays ami. Vous pouvez en toute circonstance compter sur l'appui et la coopération inébranlables de la délégation russe dans vos activités.

(M. Loshchinin, Fédération de Russie)

Nous voudrions exprimer notre reconnaissance aux six Présidents de la session de 2008 pour les efforts déployés pour faire progresser les travaux de la Conférence. Nous espérons que les six Présidents de la session de 2009 apporteront également une contribution importante aux travaux de la Conférence.

Cette année, nous ouvrons nos travaux dans une conjoncture difficile. La communauté internationale et la Conférence doivent faire face à de graves problèmes. En effet, l'aggravation des crises régionales, les menaces terroristes qui augmentent les risques de prolifération d'armes de destruction massive et la stagnation dans le domaine du désarmement sont autant de facteurs qui menacent la stabilité internationale, détournent les ressources d'objectifs constructifs, entravent l'instauration d'une croissance économique durable et font obstacle à la résolution de la crise financière et économique mondiale.

Notre délégation axe ses activités sur la collaboration visant à mettre fin à la stagnation dans le domaine du désarmement multilatéral, la préservation de la stabilité et le renforcement du cadre juridique international du désarmement et de la non-prolifération, la garantie de la stricte application des accords existants relatifs à la maîtrise des armements et l'élaboration de nouveaux accords sous l'égide de l'ONU.

L'une des principales tâches de la Conférence est de contribuer au renforcement de la sécurité internationale par l'adoption de mesures concrètes dans le domaine du désarmement. Ici encore, le monde doit faire face à de graves problèmes, dont l'exemple le plus évident est la situation au Proche-Orient. Le 16 janvier, à New York, lors d'une session extraordinaire consacrée au Proche-Orient, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté une résolution concernant la crise dans la région de Gaza qui a reçu le soutien de l'écrasante majorité des membres de l'ONU. Ainsi, l'Assemblée générale, suivant le Conseil de sécurité, a clairement confirmé la position de la communauté internationale en faveur du déblocage immédiat de la crise à Gaza. Depuis le début des affrontements armés à Gaza, la Russie a œuvré sans relâche à la réalisation d'un unique objectif: trouver le moyen de mettre fin le plus rapidement possible au bain de sang, à la destruction et aux souffrances infligés aux Palestiniens pacifiques. De même, nous nous sommes opposés aux tirs de missiles dirigés contre le territoire israélien qui ont fait des victimes parmi la population civile israélienne. Nous saluons le cessez-le-feu déclaré par Israël et le Hamas. Nous sommes d'avis que le retrait des troupes israéliennes du territoire de la bande de Gaza sera un facteur important pour le règlement politique de la situation au Proche-Orient, tel que prévu par la résolution 1860 du Conseil de sécurité du 8 janvier 2009. La Russie continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir aux niveaux régional et international pour contribuer à faire progresser la situation au Proche-Orient sur la voie du règlement politique.

Malheureusement, on observe également des défaillances du système mis en place pour garantir la sécurité dans d'autres régions, notamment en Europe. Tous ces événements, de même que ceux qui se sont produits dans le Caucase en août de l'année dernière, ont démontré, entre autres, le manque d'efficacité des mécanismes de sécurité actuels et le manque de transparence dans les livraisons d'armes, et confirmé l'opportunité de la proposition du Président russe, M. Medvedev, concernant un nouvel accord de sécurité européenne. Aujourd'hui, la région euratlantique a besoin d'un ordre du jour constructif. La réalisation de l'initiative proposée par la Russie permettra de mettre en place un système de sécurité globale unifié et

(M. Loshchinin, Fédération de Russie)

fiable dans l'espace euratlantique. Il est indispensable d'adapter au plus vite le système de sécurité européen aux nouvelles réalités. À défaut de quoi il ne fera que continuer à se détériorer, et la crise dans les domaines de la sécurité et de la maîtrise des armements ne fera que s'aggraver.

L'initiative russe a pour principal objectif de codifier le principe de l'indivisibilité de la sécurité, selon lequel nul ne doit garantir sa propre sécurité au détriment de la sécurité d'autrui. L'accord envisagé pourrait notamment prévoir les éléments suivants: le renforcement sous une forme juridiquement contraignante des principes précédemment convenus dans le domaine de la sécurité euratlantique, l'élaboration d'instruments et de mécanismes pour leur application concrète, la réévaluation de la situation en ce qui concerne la maîtrise des armements et la consolidation des régimes de non-prolifération des armes de destruction massive. Nous sommes disposés à débattre de ces éléments et d'autres éléments possibles du futur accord avec les délégations intéressées.

L'intensification des travaux visant à un désarmement véritable permettrait indubitablement de renforcer la stabilité stratégique et la sécurité internationale. La Russie croit au principe du multilatéralisme pour résoudre les problèmes liés à la non-prolifération, à la maîtrise des armements, au désarmement et au renforcement de la confiance. Nous pensons qu'il faut activement utiliser les possibilités qu'offre la Conférence du désarmement pour renforcer le régime mondial de non-prolifération des armes de destruction massive et le désarmement.

Nous estimons qu'il est particulièrement important de consolider le Traité sur la non-prolifération, d'améliorer son efficacité et de lui donner un caractère universel. Il faut résoudre les nouveaux problèmes relatifs au régime de non-prolifération nucléaire sur la base du Traité sur la non-prolifération. Nous espérons que la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 se tiendra avec succès et débouchera sur des résultats tangibles. À nos yeux, le principal objectif de cette Conférence est l'élaboration de recommandations concertées qui permettent de garantir l'application efficace du Traité et le respect absolu par les États qui y sont parties de leurs obligations en matière de non-prolifération sur la base des trois principes fondamentaux et indissociables du Traité, qui sont la non-prolifération, l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et le désarmement.

La Russie prend des mesures concrètes pour accélérer le processus de désarmement nucléaire. En 2005 déjà, elle a proposé aux États-Unis d'Amérique d'élaborer un nouvel accord global qui remplacerait le Traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs, qui permettrait de limiter ce type d'armement et de mettre en place un mécanisme de contrôle efficace pour surveiller le respect par les parties des obligations contractées en matière d'armements stratégiques offensifs. Nous pensons également que la mise en œuvre de la proposition du Président russe du 12 octobre 2007 visant à donner un caractère mondial au régime du Traité entre les États-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur l'élimination de leurs missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée pourrait être un moyen important de garantir la paix et la sécurité internationales sur les plans tant mondial que régional.

(M. Loshchinin, Fédération de Russie)

La Russie est attachée au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires car c'est l'un des principaux instruments pour le renforcement du régime de non-prolifération des armes nucléaires et la limitation des armements nucléaires. Le maintien du moratoire sur les essais nucléaires, aussi important soit-il, ne saurait se substituer à un objectif essentiel: l'entrée en vigueur dans les plus brefs délais du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. L'adhésion à ce traité des pays dont dépendent son entrée en vigueur revêt une importance capitale. Nous espérons que la session de 2009 portera ses fruits à cet égard.

Hasard du calendrier, cette journée est une date clef dans la vie du peuple américain, puisque c'est aujourd'hui que le nouveau Président des États-Unis, M. Barack Obama, prend ses fonctions. Nous espérons que la nouvelle Administration américaine procédera à un examen attentif de ses priorités en matière de politique extérieure, notamment de ceux de ses projets qui posent de graves problèmes en matière de sécurité. Je fais avant tout référence au projet de la précédente Administration visant à déployer une troisième zone de positionnement du bouclier antimissile américain mondial en Europe et au projet tout à fait injustifié et destructeur d'élargissement de l'OTAN. Il est évident que la troisième zone de positionnement pourrait rompre l'équilibre stratégique des forces dans le monde, les armements stratégiques offensifs et défensifs étant objectivement interdépendants. Lors d'une conversation téléphonique avec le Président élu Barack Obama, le Président Medvedev a répété que nous étions résolus à développer pleinement et à grande échelle notre partenariat avec les États-Unis sur la base de l'égalité en droits, compte tenu de la responsabilité particulière qui incombe à la Russie et aux États-Unis en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous pensons que cette collaboration permettra également de faire progresser la question de l'ordre du jour de la Conférence.

Monsieur le Président, le maintien de la sécurité dans l'espace est l'une des priorités de la Russie à cette Conférence. Le problème de la prévention de la course aux armements dans l'espace comprend de nombreux aspects et de nombreuses dimensions. Il y a une année de cela, le 12 février 2008, la Russie et la Chine ont officiellement présenté à la Conférence pour examen un projet d'accord concernant la prévention du déploiement d'armes dans l'espace et du recours ou de la menace de recourir à la force contre des objets spatiaux. Les nombreux débats qui ont eu lieu sous différentes formes au cours de l'année écoulée au sujet de ce projet ont montré qu'il suscitait un vif intérêt auprès de toutes les délégations, sans exception. Même ses opposants les plus acharnés se sont joints au débat. Afin de consigner les progrès réalisés au cours de l'année écoulée, nous avons décidé d'un commun accord avec la délégation chinoise pendant la période intersessions de refléter les résultats de la réflexion approfondie qui a été menée concernant le projet d'accord sur la prévention du déploiement d'armes dans l'espace dans un nouveau document de la Conférence. Ce document présentera les principales questions et les commentaires formulés par les délégations lors des débats, ainsi que les réponses apportées aux différentes questions par les auteurs du projet. Le projet de texte sera prochainement remis au secrétariat de la Conférence. Nous pensons qu'il constituera un document de référence utile pour les délégations à la Conférence.

Monsieur le Président, la Russie est disposée à soutenir l'ouverture de négociations concernant un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires au titre du point de l'ordre du jour intitulé «Cessation de la

(M. Loshchinin, Fédération de Russie)

course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire», ainsi que, cela va sans dire, dans le cadre du programme de travail concerté de la Conférence. L'élaboration d'un tel traité serait à nos yeux une mesure multilatérale tout à fait opportune dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération nucléaires et, par conséquent, constituerait une véritable contribution au renforcement du régime du Traité sur la non-prolifération.

De même, nous n'avons aucune objection à ce que dans le cadre du programme de travail concerté de la Conférence des débats de fond soient menés au sujet du problème du désarmement nucléaire et des perspectives de parvenir à un accord international concernant les garanties de la sécurité des États qui ne possèdent pas l'arme nucléaire. Nous sommes disposés à participer activement à ces débats.

L'ordre du jour que nous avons adopté porte sur des questions qui sont toujours d'actualité pour la sécurité internationale, ainsi que les événements qui se produisent dans le monde le démontrent malheureusement une fois de plus.

Monsieur le Président, en tant que premier Président de la session de 2009 de la Conférence, il vous incombe la difficile tâche d'en élaborer les principes directeurs et d'en préparer l'organisation concrète. Nous avons pour principal objectif commun de parvenir à un consensus concernant le programme de travail pour pouvoir élaborer des solutions de compromis qui conviennent à tous les États sans exception et permettre à la Conférence d'enfin reprendre les activités pour lesquelles elle a été créée. Il faut au plus vite réinscrire la problématique du désarmement à l'ordre du jour global. Nous devons œuvrer tous ensemble à la réalisation de cet objectif, et un accord sur le programme de travail de la Conférence sur la base du document publié sous la cote CD/1840 constituerait un pas décisif dans ce sens. Tel est le point de vue qui guidera la délégation russe. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur Loshchinin, pour la déclaration que vous venez de faire, dans laquelle vous avez abordé des points très importants pour les travaux de la Conférence, et je vous remercie de vos aimables propos concernant l'amitié entre la Fédération de Russie et le Viet Nam.

D'autres membres de la Conférence ont également demandé à prendre la parole. Je donne à présent la parole au représentant de la Turquie, M. l'Ambassadeur Ahmet Üzümcü.

M. ÜZÜMCÜ (Turquie) (parle en anglais): Monsieur le Président, ma délégation vous félicite chaleureusement de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et vous assure de tout son appui et de sa coopération.

Nous accueillons également avec satisfaction le message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, dont M. Ordzhonikidze, Secrétaire général de la Conférence, a donné lecture.

La Turquie considère que la Conférence du désarmement a un rôle de premier plan à jouer pour relever les défis auxquels nos nations font face en matière de sécurité. L'importance de la Conférence du désarmement en tant que seule instance de négociation multilatérale sur le désarmement est largement reconnue. Ces dernières années, la Conférence a créé une dynamique

(M. Üzümcü, Turquie)

considérable. Toutefois, en dépit de multiples tentatives, il n'a pas été possible de sortir d'une impasse de onze ans et de permettre à la Conférence de s'acquitter de sa mission première. Nous souscrivons entièrement aux déclarations soulignant l'urgence de parvenir à un accord sur un programme de travail. Un tel consensus confirmerait notre détermination et notre capacité à répondre efficacement aux menaces les plus sérieuses qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales. L'action collective visant à assurer un monde plus sûr relève d'instances multilatérales, et notamment de la Conférence du désarmement.

La Conférence du désarmement peut jouer un rôle particulier dans le domaine nucléaire. La Conférence pourrait, selon nous, entamer des négociations sur un traité d'interdiction de la production de matières fissiles et réaliser parallèlement des progrès sur les assurances de sécurité négatives, le désarmement nucléaire et la prévention de la course aux armements dans l'espace. La Conférence a pu, dans le passé, conclure le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui constitue l'un des éléments clefs du régime du Traité de non-prolifération (TNP). Nous pourrions mettre au point d'autres instruments pour renforcer le TNP. Chaque membre de la Conférence a une responsabilité particulière à la veille de la réunion du troisième Comité préparatoire, qui aura lieu en mai prochain, et de la Conférence d'examen des Parties de 2010.

Nous devons en effet tous nous efforcer de donner à la Conférence un nouvel élan qui nous permettrait de progresser dans la recherche d'un consensus sur notre futur programme de travail, en sachant que cela pourra prendre encore quelque temps. En attendant, nous devrions continuer de chercher les moyens de susciter ce consensus en nous attachant aux préoccupations légitimes des États membres en matière de sécurité. Pendant la présidence de la Turquie, une solution globale de compromis a été soumise en mars dernier au nom des Présidents de la session de 2008 dans le document CD/1840. Il s'agit d'une initiative sincère pour engager un processus graduel pouvant nous permettre d'aboutir à un consensus sur un programme de travail. La Turquie continue de penser que les membres de la Conférence pourraient souhaiter faire fond sur ce document. Nous accueillons donc favorablement les suggestions visant à axer le travail sur les quatre questions fondamentales, tout en restant ouverts à d'autres questions. L'ouverture de négociations à cette Conférence serait l'occasion tant attendue de démontrer une volonté politique collective et d'obtenir des résultats significatifs en matière de désarmement.

La Turquie est favorable à un désarmement global et général et appuie tous les efforts visant à assurer la sécurité internationale grâce au contrôle des armements, à la non-prolifération et au désarmement. Elle est partie à tous les instruments internationaux relatifs à la non-prolifération et aux régimes de contrôle des exportations et appuie donc l'universalisation et l'application effective de ces instruments. Située dans une région où le problème de la prolifération se pose tout particulièrement, la Turquie suit attentivement l'évolution de la situation dans ce domaine et participe à l'action collective visant à élaborer des mesures propres à mettre fin à cette tendance préoccupante. En tant que membre du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2009-2010, la Turquie n'épargnera aucun effort pour faire avancer la cause du désarmement et les objectifs de la communauté internationale en matière de contrôle des armements.

Permettez-moi pour conclure de vous féliciter encore une fois pour tous les efforts que vous faites et de vous dire la confiance que nous inspire la présidence du Viet Nam. Ma délégation est prête à coopérer avec vous.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie l'Ambassadeur de Turquie, M. Ahmed Üzümcü, pour sa déclaration et pour ses paroles de soutien. Je voudrais saisir cette occasion pour saluer les efforts déployés par la Turquie lorsqu'elle assurait la présidence de la Conférence et par les autres Présidents de la session de 2008, ainsi que les efforts faits par les Coordonnateurs nommés par les Présidents.

Je donne à présent la parole au représentant d'Israël, M. Meir Itzchaki.

M. ITZCHAKI (Israël) (parle en anglais): Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord m'associer aux autres intervenants pour vous féliciter de l'action que vous avez menée jusqu'à présent et vous exprimer tous mes vœux de succès dans votre entreprise visant à remettre la Conférence au travail. Je tiens également à remercier les six Présidents pour leurs efforts et les assurer également de notre entière coopération.

Je n'avais pas l'intention de prendre la parole, mais je me dois de répondre à quelques déclarations faites précédemment concernant la situation dans notre région. Je tiens à dire d'emblée que nous apprécions le rôle constructif joué par l'Égypte, avec d'autres grands États, dans la négociation d'un cessez-le-feu à Gaza. Nous espérons que ce cessez-le-feu sera durable et que de nouvelles provocations du Hamas, qui, on le sait, cible des civils dans le sud d'Israël, ne nous obligeront pas à prendre des mesures pour protéger nos propres civils à l'avenir si nous l'estimons nécessaire.

Ce que le récent conflit à Gaza nous montre et a fait ressortir très clairement, c'est que la menace de transfert d'armes à des terroristes est une question on ne peut plus pertinente pour les travaux de la Conférence. C'est le problème auquel nous devons nous attaquer et nous espérons toujours que nos propositions de 2007 et 2008 parviendront à être examinées par la Conférence à titre prioritaire comme nous l'avons proposé par le passé.

Je ne veux pas répéter ici la position qu'Israël défend depuis longtemps à propos de la création d'une zone exempte d'armes au Moyen-Orient. Je dirais seulement que nous partageons l'objectif consistant à créer une éventuelle zone dénucléarisée au Moyen-Orient et souhaitons juste souligner qu'une telle zone, ou qu'une telle vision, ne saurait être déconnectée de la réalité. Elle ne pourra être créée tant que des menaces continueront de peser sur la région, notamment, comme je l'ai mentionné, les transferts d'armes à des terroristes. Des groupes terroristes au Moyen-Orient continuent d'être soutenus par d'autres États de la région en violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU adoptées au titre du Chapitre VII de la Charte; ces mêmes États participent par ailleurs activement à la prolifération des armes nucléaires tout en étant parties à la Conférence du désarmement.

La Conférence du désarmement est restée muette sur les souffrances de plus d'un million de civils israéliens dans le sud d'Israël. Durant plus de huit ans, la Conférence du désarmement n'en n'a pas parlé, alors que nous évoquions et soulignions à maintes reprises cette menace. Elle n'a également rien dit, malheureusement, des risques de prolifération des armes nucléaires existant dans notre région. Je poserai donc la question suivante: que doit-il donc arriver de plus dans le monde pour que la Conférence du désarmement se décide réellement à s'attaquer aux véritables menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales?

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie le représentant d'Israël, M. Meir Itzchaki, pour sa déclaration. Je donne à présent la parole au représentant d'un pays qui est notre voisin en Asie du Sud-Est et qui est également membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, M. Puja, Ambassadeur d'Indonésie.

M. PUJA (Indonésie) (parle en anglais): Monsieur le Président, je voudrais commencer par vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. L'Indonésie étant membre, comme votre pays, de l'ASEAN, la délégation indonésienne est heureuse de vous voir présider cette noble assemblée et vous assure de son appui et de sa coopération sans réserve dans l'accomplissement de votre tâche exigeante et difficile. Elle s'associe à la déclaration faite par l'Ambassadeur d'Algérie au nom du Groupe des 21.

L'année qui vient de s'écouler fut une année similaire aux précédentes: nous avons tenu des discussions prolongées sans parvenir à sortir d'une longue impasse. Cette situation regrettable et durable nous oblige à nous interroger sur la raison d'être de nos débats durant toutes ces années. Notre objectif est de débarrasser le monde d'armes qui risquent un jour de conduire à la destruction de l'humanité et de toute la planète. Si tel est notre objectif commun, la responsabilité de cette assemblée en tant que seule instance de négociations multilatérale sur le désarmement doit être dynamisée. Des progrès doivent être faits au niveau du programme de travail. Il est trop risqué de mettre aussi longtemps dans l'impasse une mission aussi cruciale que celle de la Conférence du désarmement.

Des progrès à la Conférence contribueront incontestablement à faire avancer la noble cause de la paix et de la sécurité internationales en éliminant toutes les menaces que font peser les armes nucléaires sur la survie de nos civilisations. Chacun a donc intérêt à ce que de tels progrès soient réalisés. Quel que soit l'accord auquel on parviendra, il ne devra pas traduire les intérêts étroits de certains pays ou groupes de pays, mais refléter plutôt le bien commun et l'intérêt collectif de tous les peuples. Si nous n'adhérons pas à cet objectif commun qu'est l'élimination définitive des armes nucléaires, nous nous engagerons sur une voie dangereuse qui est de laisser ces armes continuer de proliférer horizontalement et verticalement, augmentant ainsi le risque que cela provoque une course aux armements et que ces armes soient un jour utilisées, pour une raison ou une autre ou bien accidentellement, avec des conséquences catastrophiques.

Nous nous félicitons des engagements pris par certains États dotés d'armes nucléaires et de la réduction unilatérale de leurs arsenaux nucléaires. Nous prions instamment ces États de prendre d'autres mesures pour intensifier leur effort de désarmement nucléaire. Les États possédant des armes nucléaires devraient tous adopter des mesures de désarmement concrètes. Ils doivent montrer leur engagement d'une manière qui soit à la fois vérifiable et irréversible. S'ils veulent mettre un terme à la prolifération des armes nucléaires, ils doivent également être prêts à accepter l'élimination totale de telles armes. Il nous faut répéter à cet égard que nous voulons une paix qui soit établie sans armes nucléaires et non avec.

Compte tenu de la longue impasse où nous nous trouvons et de la complexité des problèmes, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 63/82, a prié la Conférence du désarmement d'intensifier encore les consultations et d'examiner les possibilités qui permettraient d'arriver à un accord sur un programme de travail. Je ne doute pas à cet égard, Monsieur le Président, que votre expérience et votre présidence avisée vous permettront de vous

(M. Puja, Indonésie)

acquitter de votre tâche et faciliteront la tenue de délibérations transparentes et sans exclusive grâce à des consultations intensives. Ceci, il faut espérer, débouchera sur l'adoption d'une décision positive concernant le programme de travail. Il est donc impératif que nous fassions tous preuve de la plus grande souplesse et de volonté politique. Nous devons adopter une démarche plus créatrice et diplomatique. Je pense qu'il y a d'autres moyens d'avancer. La participation d'organisations internationales et de la société civile est à cet égard une option qui mérite d'être considérée. Leur participation active enrichirait certainement nos débats et faciliterait la recherche d'une issue. Le Secrétaire général de l'ONU a souligné dans sa déclaration l'importance d'une telle contribution.

Je faillirais à mon devoir si je n'évoquais pas la profonde préoccupation que m'inspire la gravité de la situation dans la bande de Gaza et les conséquences tragiques d'un recours excessif et disproportionné à la force, qui méritent de retenir d'urgence l'attention, en particulier l'attention de cette Conférence, dont l'objectif est le désarmement.

Pour l'Indonésie, le désarmement n'est pas seulement une question de négociation: c'est une promesse non tenue, un rêve trop longtemps caressé, un engagement qui tarde trop à se réaliser. Le succès à cet égard dépend désormais entièrement de nous, ce qui suppose que la communauté internationale, dans le cadre de cette Conférence, parle d'une seule voix au cours des prochaines semaines, déterminée à faire avancer le programme de travail.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie M. Puja pour sa déclaration ainsi que pour ses propos obligeants à mon égard. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur d'Algérie, M. Jazaïry.

M. JAZAÏRY (Algérie) (parle en anglais): Monsieur le Président, j'interviens au nom de mon pays pour dire combien j'ai été choqué par la déclaration cynique du représentant d'Israël selon laquelle la menace de transferts d'armes à des terroristes serait le principal fait à retenir des événements qui se sont produits à Gaza. La question est-elle vraiment aujourd'hui d'empêcher des militants de Palestine d'utiliser des armes rudimentaires pour se défendre contre la répression des forces d'occupation qui ont imposé pendant dix-huit mois un blocus inhumain, privant 1,5 million de personnes de nourriture et de chauffage, et qui ont récemment mis en œuvre la machine meurtrière la plus moderne et efficace qui soit pour tuer au moins 1 400 civils et en blesser 5 000 autres, dont un tiers d'enfants et de femmes? Le problème est-il aujourd'hui que la Conférence n'ait rien dit des souffrances des habitants du sud d'Israël, où quatre ou cinq civils ont été tués par des tirs de roquette − chaque vie humaine, je le reconnais, est irremplaçable −, le problème est-il là, ou bien dans le fait que 1 400 innocents ont été tués et 5 300 autres blessés?

Le représentant de l'Indonésie a évoqué un usage disproportionné de la force; je pense qu'il s'agit, à tout le moins, d'un euphémisme. Il me semble que s'il est un enseignement à tirer de la tragédie qui s'est déroulée à Gaza, c'est que l'objectif d'une force internationale n'est pas tant d'empêcher le trafic de quelques vieilles armes, c'est de protéger la vie de 1,5 million de civils qui n'ont d'autre choix à présent que de mourir en silence s'ils ne veulent pas être traités de terroristes parce qu'ils résistent quand on veut les tuer. Le pari aujourd'hui est de considérer le Moyen-Orient comme on souhaiterait qu'il soit − une région exempte d'armes nucléaires, une région où l'on ne donne pas sa caution à une puissance dotée d'armes nucléaires qui n'a pas ratifié le TNP et où l'on ne traite pas de méchant un autre pays qui, lui, est partie au TNP.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie M. Jazaïry pour sa déclaration et je donne à présent la parole à l'Ambassadeur de Sri Lanka, M. Dayan Jayatilleka.

M. JAYATILLEKA (Sri Lanka) (parle en anglais): Monsieur le Président, je vous félicite pour votre accession à la présidence de la Commission, d'autant que vous représentez un pays, le Viet Nam, et un peuple qui illustrent des valeurs et un esprit de résistance héroïque à l'oppression. Le Viet Nam est un symbole pour ma génération.

Je voudrais appuyer la déclaration faite au nom du Groupe des 21, l'Ambassadeur d'Algérie, M. Jazaïry. Je souhaite aussi me référer aux propos du représentant d'Israël sur le terrorisme, la Conférence du désarmement et Gaza et m'élever contre eux. Israël est un pays avec lequel Sri Lanka entretient des relations diplomatiques amicales à part entière et coopère dans de nombreux domaines, y compris sur le plan militaire. Sans revenir sur cette amitié, je me dois, d'un point de vue éthique, de critiquer et de réfuter certaines des remarques faites ici aujourd'hui, quand je vois les corps d'enfants morts que l'on retire des gravats à Gaza alors que les braises de phosphore blanc ne sont pas encore éteintes.

Dans «The Nation» du 6 janvier, Barbara Crossette, éditorialiste de longue date au *New York Times* et correspondante à l'ONU, a dit de l'ennemi terroriste que Sri Lanka combattait qu'il était «l'armée terroriste la plus meurtrière et totalitaire de l'Asie contemporaine». L'Asie contemporaine, c'est aussi les Talibans, al-Qa'ida, Abou Sayyaf, le Front de libération islamique Moro et tant d'autres organisations terroristes. À Sri Lanka, nous avons affronté celle que Barbara Crossette appelle la «plus meurtrière et totalitaire» de toutes. Ce ne sont pas des jeunes des ghettos lançant des roquettes artisanales par dessus les murs de leur prison. C'est une armée terroriste qui a assassiné l'ancien Premier Ministre de l'Inde, Rajiv Gandhi. Et nous avons combattu et vaincu cet ennemi. Nous ne nous sommes pas plaints que la Conférence du désarmement n'ait pas parlé des citoyens et dirigeants sri-lankais qui ont été assassinés par les Tigres au long des décennies. La Conférence du désarmement ne s'est pas saisie de la question mais nous n'avons pas de grief particulier à cet égard. Nous savons ce que signifie être confronté au terrorisme et nous savons comment le combattre; nous savons aussi qu'il n'est pas nécessaire, lorsqu'on se bat dans des zones construites comme Jaffna, que nous avons libérée des Tigres, d'utiliser du phosphore blanc ni ce type d'armes visant des bâtiments de l'ONU, des écoles, des mosquées, des hôpitaux ou des entrepôts. Ce n'est pas ainsi que l'on s'oppose au terrorisme.

Le plus cynique est que nous savons qu'Israël a les moyens militaires de procéder, dans les zones construites, à des frappes beaucoup plus chirurgicales. Je suis allé à Jérusalem lorsque j'étais enfant, après la guerre des six jours. J'avais des amis qui avaient combattu du côté israélien pour reprendre Jérusalem à un ennemi très coriace, l'armée jordanienne. Ce combat n'a pas fait de lourdes pertes parmi les civils car Jérusalem était considérée comme une ville sainte et que les armées dirigées par le général israélien en mémoire duquel j'ai le privilège d'avoir été prénommé ont fait preuve de la plus grande vigilance. La vie humaine n'est pas moins sacrée que peut l'être une ville. Et les forces armées israéliennes qui ont réussi à prendre Jérusalem en 1967 en limitant le plus possible les pertes civiles auraient très bien pu chasser ainsi leurs ennemis de la ville de Gaza. Les forces de défense israéliennes, on le sait, ont aussi mené des opérations commando très spectaculaires à Beyrouth pour en déloger certaines de leurs cibles dans les années 60 et 70. Le Ministre de la défense, M. Barak, a dirigé l'une de ces opérations

(M. Jayatilleka, Sri Lanka)

légendaires. Israël a également montré qu'il était capable d'éliminer de façon sélective certaines cibles au moyen d'opérations aériennes. Les forces de défense israéliennes disposent de tous ces moyens. Ce qui s'est passé à Gaza était donc totalement inutile et on peut en conclure que le sentiment exacerbé de menace suscité par la totale impunité de l'unique puissance nucléaire de la région n'a contribué ni à la sécurité ni à la non-prolifération au Moyen-Orient. Je terminerai donc en répétant et en rappelant ce qu'a souligné M. Jazaïry: la Conférence et le monde doivent jeter un regard neuf sur le Moyen-Orient et, j'ajouterais, doivent réfléchir à la manière de mettre fin à la réalité fondamentale et durable qu'est l'occupation.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie M. Jayatilleka pour ses remarques ainsi que pour ses sentiments chaleureux à l'égard de mon pays et de mon peuple. Je donne à présent la parole au représentant de la Syrie, M. Abdulmaola Al Nuquari.

M. AL NUQARI (République arabe syrienne) (parle en arabe): Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence, en tant que premier Président pour l'année en cours, et d'exprimer l'espoir que nous pourrons accomplir les progrès nécessaires pour sortir la Conférence de l'immobilisme où elle se trouve.

En vérité, Monsieur le Président, nous n'avons pas l'intention de faire une déclaration complète sur tous les aspects des travaux de la Conférence. Nous laissons ça à plus tard. Bien entendu, nous appuyons sans réserve la déclaration faite par le représentant de l'Algérie au nom de son pays et aussi l'essentiel de ses propos en tant que porte-parole du Groupe des 21. Mais la question qui préoccupe ma délégation à présent est celle du terrorisme israélien à l'encontre du peuple palestinien et des peuples de la région. Les pays de la région n'ont pas été les seuls à s'émouvoir des profondes blessures subies et des grandes souffrances endurées par la population palestinienne − d'ailleurs pas seulement à Gaza − qui ont choqué l'humanité entière.

L'horreur des scènes de massacre que certains ont pu voir − qui sont loin d'ailleurs de refléter toute la réalité − et le spectacle des cadavres mutilés font qu'on ne peut s'empêcher de penser que l'on est en présence d'une bête féroce.

La seule chose qu'Israël n'a pas faite à Gaza c'est d'utiliser les armes nucléaires. Les scènes de destruction sont telles qu'elles donnent à penser à ceux qui les ont vues qu'Israël est sur le point d'utiliser ce type d'arme pour anéantir un peuple sans défense. Des Palestiniens ont été tués alors qu'ils étaient ligotés. Le nombre de martyrs s'élève à 1 400 selon un bilan encore provisoire, des dépouilles se trouvant encore sous les décombres. Parmi ces victimes, 40 % sont des enfants et plus de 15 % des femmes. De quel terrorisme nous parle-t-on à présent? Oui, il ne faut pas donner d'armes aux terroristes. Oui, certains États pratiquent un terrorisme brutal qui vise, par-delà un peuple, ce qu'il y a de plus humain chez l'homme. Ce qui s'est passé à Gaza fait perdre à l'homme tout respect pour l'humanité.

Ceux qui ont eu la possibilité de voir cela, y compris certains Israéliens, ont été envahis par un sentiment de honte et d'humiliation. Et les armes alors! Il s'agit bien d'un peuple livré à des marchands d'armes qui souhaitent tester toutes leurs panoplies en savourant les souffrances d'autrui. Il y a eu des crimes de génocide, d'épuration ethnique et de privation de nourriture. Avant la guerre, une population a été affamée et tuée à petit feu, soumise qu'elle était à un

(M. Al Nuqari, République arabe syrienne)

blocus empêchant l'entrée des médicaments et des vivres. Pendant la guerre, l'ONU n'a pas été épargnée. Des dépôts de céréales, de vivres et de combustibles ont été pris pour cible. Ici nous avons froid lorsqu'il n'y a pas de chauffage mais là-bas tout un peuple sans défense est privé d'électricité, d'eau, de chauffage et de nourriture. La blessure la plus banale peut entraîner la mort.

L'ONU a été prise pour cible trois fois. Elle a confirmé qu'il n'y avait que des enfants, exactement 40, dans l'école lorsqu'elle a été soufflée. Tous les enfants ont été tués. Bien sûr, ce n'est pas la première fois qu'Israël prend pour cible l'ONU. Cela remonte à sa fondation et le comte Bernadotte a été l'une de ses premières victimes. Il y a tout un régime qui repose sur le terrorisme, et d'autres viennent nous dire qu'il y a des terroristes.

Oui, il y a un terrorisme terrifiant, celui d'Israël. Nous devons tous avoir honte du fait que le représentant de l'État d'Israël se trouve parmi nous après tous les crimes horribles qui ont été commis.

Il y a, Messieurs, un engrenage des calculs. Il y a parfois des données à usage interne et des calculs électoraux. Ces calculs électoraux dans lesquels baigne la société israélienne, un peuple doit en payer le prix; des êtres humains innocents sont pris dans cet engrenage. Et qu'a fait la communauté internationale? Il a été fait litière de tout ce qu'il y a d'humain chez l'homme. Nous sommes au XXIe siècle, Messieurs, et en ce siècle ce qu'il y a d'humain chez l'homme est en train d'être foulé au pied. Ce qui se passe à Gaza va bien au-delà de la problématique d'un peuple en quête de libération et d'indépendance comme peuvent l'être tant d'autres peuples. Il s'agit d'une épuration, d'un génocide. Ceux qui ont pu voir les images que nous avons vues ne peuvent avoir un discours différent du nôtre. Et ceux qui n'ont pas pu les voir sont sans doute au courant du peu qui a filtré dans la presse, encore que certains moyens d'information aient occulté les faits. Ce peu qui a filtré suffit à lever le voile sur toute allégation que pourrait faire quiconque oserait prendre la parole pour discourir sur les droits de l'homme. Jamais auparavant dans l'histoire, les violations des droits de l'homme n'ont atteint le niveau de celles qui ont été commises à Gaza.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie M. Al Nuquari, représentant de la Syrie, pour ses remarques, et je donne à présent la parole à l'Ambassadeur d'Iran, M. Alireza Moaiyeri.

M. MOAIYERI (République islamique d'Iran) (parle en anglais): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous apprécions les efforts infatigables que vous déployez pour consulter les délégations en vue de parvenir à un consensus sur l'adoption de l'ordre du jour et d'un programme de travail détaillé et équilibré. Je vous assure de la coopération et du soutien sans réserve de ma délégation. Je voudrais également exprimer mes remerciements et mes félicitations à votre prédécesseur, M. Hernández, Ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela, qui a dirigé de façon efficace et compétente les travaux de la Conférence du désarmement l'an dernier.

Je m'associe pleinement, de même que ma délégation, à la déclaration faite par M. Idriss Jazaïry au nom du Groupe des 21. Ma délégation attache une très grande importance aux travaux de la Conférence du désarmement en tant que seule instance multilatérale de négociation sur le désarmement. Ce rôle incombant à la Conférence doit être préservé.

(M. Moaiyeri, République islamique d'Iran)

Je n'avais pas l'intention de prendre la parole aujourd'hui mais je voudrais faire quelques observations.

Ce qu'a fait le régime israélien à Gaza au début de l'année 2009 est si horrible qu'il n'y a pas de mot pour le décrire. Cet acte criminel a transformé les célébrations du Nouvel An en des moments de mort et de destruction pour la population innocente de Gaza et plongé dans le deuil, le désarroi et une douleur et une tristesse inouïes tous les êtres humains civilisés de la planète.

Du fait des attaques aveugles et des crimes abominables contre l'humanité commis par les sionistes dans la bande de Gaza, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants innocents ont été massacrés ou se sont retrouvés handicapés à vie. Un grand nombre de maisons et de bâtiments civils ont été totalement démolis par des offensives aériennes, terrestres et maritimes brutales. Les forces israéliennes n'ont épargné personne. Les enfants dans les crèches, les femmes et les hommes dans leur ferme ou leurs ateliers ont été traités de la même manière que les agents des organisations internationales qui se trouvaient à Gaza pour aider les civils. Tous se sont retrouvés sous les bombardements et sous le feu d'autres types d'attaques militaires aveugles. Ce que le régime israélien a fait à Gaza est un exemple évident de crime contre l'humanité et de génocide. Cela fait partie des crimes sans précédent de l'histoire de l'humanité. La communauté internationale doit se pencher sérieusement sur la question.

Cet événement nous rappelle une fois de plus que le refus du régime israélien d'adhérer au TNP et ses activités nucléaires clandestines sont extrêmement menaçants pour la sécurité de la région et du monde entier.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie M. Moaiyeri, Ambassadeur de la République islamique d'Iran, pour ses remarques et ses paroles obligeantes à mon égard.

D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole? Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur des Pays-Bas.

M. LANDMAN (Pays-Bas) (parle en anglais): Monsieur le Président, c'est la première fois depuis plus de sept mois que je prends la parole dans cette enceinte, la première fois depuis le 3 juin 2008. Aujourd'hui, cet après-midi même, une période de transition s'achève à Washington. Simultanément, la Conférence du désarmement aborde elle-même une période de transition qui, je l'espère, sera courte, suffisamment courte du moins pour me permettre d'avoir assisté au début de son renouveau lorsque le 1er juin je quitterai Genève pour d'autres destinées après trente-sept ans au service des affaires étrangères des Pays-Bas.

De nombreuses indications laissent désormais supposer une relance imminente du contrôle des armements et du désarmement, en particulier aux États-Unis sur la base d'une approche bipartite, mais aussi et de plus en plus en Europe, depuis l'importante déclaration faite par la Secrétaire aux affaires étrangères du Royaume-Uni, Margaret Beckett, à la Fondation Carnegie. De nombreuses personnalités sont intervenues sur la question: de Douglas Hurd, Malcolm Rifkind, Lord Owen et Lord Roberston, ancien Secrétaire général de l'OTAN, qui veulent, comme ils l'ont dit, dans *The Times* de Londres, que l'on apprenne à «se passer de la bombe», aux cinq personnalités italiennes éminentes qui dans le *Corriere della Sera* ont prôné un monde sans armes nucléaires, jusqu'à, tout récemment, la position allemande défendue par

(M. Landman, Pays-Bas)

Helmut Schmidt, Richard von Weizsäcker, Egon Bahr et Hans-Dietrich Gencher et publiée dans l'*International Herald Tribune*. Dans mon propre pays également, les Pays-Bas, l'initiative Global zéro suscite un regain d'intérêt.

Ce que je voudrais dire c'est qu'il y a un risque, un véritable risque que, le moment venu, la Conférence du désarmement ne soit plus considérée comme le cadre indiqué pour les négociations et les délibérations de fond qui sont prévues et qui sont tellement urgentes. Ce sera sûrement pour de mauvaises raisons. Nous ne sommes pas à blâmer, et Genève n'a pas à être censurée pour l'impasse qui paralyse cet organe depuis beaucoup trop longtemps. Comme l'a fait observer notre collègue pakistanais, Masood Khan, dans son remarquable discours d'adieu en septembre, l'impasse où se trouve la Conférence du désarmement s'explique par des divergences entre les membres de la Conférence s'agissant des intérêts de sécurité nationale tels qu'ils sont perçus au plus haut niveau de décision. La Conférence elle-même n'a rien à se reprocher parce que toutes les délégations y viennent pour travailler dur et pour obtenir des résultats. Dans ces conditions, il est impératif que nous sortions de cette expectative qui risque d'endormir tout le monde, y compris la Conférence. Ce serait certainement là le coup fatal. Nous devons tous, au contraire, fournir vraiment un effort particulier en faisant preuve d'un pragmatisme fécond et d'une volonté de compromis. Il nous faut jeter un regard neuf et impartial sur ce qui a déjà été trouvé comme solution globale de compromis. Ce qu'il faut surtout, c'est apporter davantage d'équilibre, de crédibilité et d'assurance, que ce soit en matière de vérification ou dans d'autres domaines. Nous devons être prêts à faire confiance à ceux qui maintiennent que cet organe reste le cadre le plus approprié pour réaliser les rapides progrès que cette période d'opportunités exige. Bref, j'ai encore quelque espoir pour la Conférence, quoique que je ne sache pas très bien, Monsieur le Président, si je dois vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence ou vous faire part de mes plus sincères condoléances à la perspective de la disparition, après treize ans de parfaite stagnation, d'une Conférence qui aura échoué et que vous allez présider au cours des prochaines semaines.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je vous remercie beaucoup, M. Landman. Nous souscrivons tous à bon nombre de vos propos et nous pouvons dire que si La Haye, qui abrite la Convention sur les armes chimiques, peut se prévaloir de nombreux succès, Genève a également obtenu de bons résultats et en obtiendra encore. Vous me pardonnerez si je décline vos condoléances. Nous avons eu des consultations avec plus de 60 délégations et, depuis mon arrivée il y a une semaine, j'ai eu le privilège de rencontrer plus d'une vingtaine d'autres délégations. Nous avons tenu plusieurs réunions et tous les représentants ont appuyé avec force les travaux de la Conférence. Nous savons certes que les choses sont difficiles mais je crois que notre tâche de diplomates est de rendre possible l'impossible. Je vous remercie beaucoup et partage vos sentiments.

D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole à ce stade? Il ne semble pas que ce soit le cas; ainsi donc, sur les propos encourageants de l'Ambassadeur des Pays-Bas, je pense que nous pouvons conclure nos travaux pour aujourd'hui.

La prochaine séance plénière de la Conférence aura lieu le jeudi 22 janvier à 10 heures.

La séance est levée à 12 h 15.